



# Renouvellement générationnel : les Côtes du Rhône préparent leur avenir

Départs à la retraite, transmissions et installations, la population viticole est parmi les plus vieillissantes de l'agriculture française. Quels seront les impacts sur le vignoble suite au départ massif d'une partie de la population à la retraite dans les dix prochaines années ? Quelles évolutions de surfaces, couleurs, labels ? Comment se préparer à ces évolutions ?

**E**n mars 2022, selon les résultats du recensement général agricole (régions AURA, Occitanie et PACA), 53 % des exploitants ou coexploitant avaient plus de 50 ans en 2020 contre 58 % sur l'ensemble du territoire. La MSA estime qu'en 2030, un agriculteur sur deux partira à la retraite.

*La moitié des viticulteurs français ont plus de 55 ans.*

En plus d'une population agricole assez vieillissante, s'ajoute une baisse de 19 % du nombre d'exploitations agricoles en France (514 694 en 2010 contre 416 436 en 2020). En prenant en considération ces chiffres, il est donc tout à fait légitime de se demander quelles seront les évolutions à venir sur les

vignobles en France. En effet, la moitié des viticulteurs français ont plus de 55 ans et un nombre important d'entre eux n'ont pas de projets précis concernant la transmission de leurs exploitations.

Dans ce contexte et afin d'avoir plus de visibilité sur le futur dans le vignoble des Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, des enquêtes auprès des chefs d'exploitations ont été réalisées en octobre et novembre 2022 par le service économique de l'interprofession. Parmi les 3 710 exploitants (caves particulières et coopérateurs) recensés sur les AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, 324 ont accepté de répondre à cette enquête. En complément, 17 entretiens qualitatifs menés auprès de producteurs ainsi que des institutions intervenant dans les démarches de transmissions/installation (SAFER, Chambre d'agriculture, l'ADEAR et CERFRANCE) ont été réalisés.

L'ensemble de ces réponses a ainsi permis de constituer une base d'informations assez conséquente permettant d'avoir une visibilité approximative à horizon 5 et 10 ans sur 4 aspects du vignoble :

- **L'évolution des surfaces** dédiées à la production des vins AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages,
- **Les évolutions au niveau de la production par couleur,**
- **Les évolutions en termes d'activités agricoles** : transmission/installation,



changement de type d'exploitation (ex : passage d'une monoculture à de la polyculture),

► Les **évolutions au niveau certification/ labellisation** dans le vignoble.

### Des réductions de surfaces potentielles

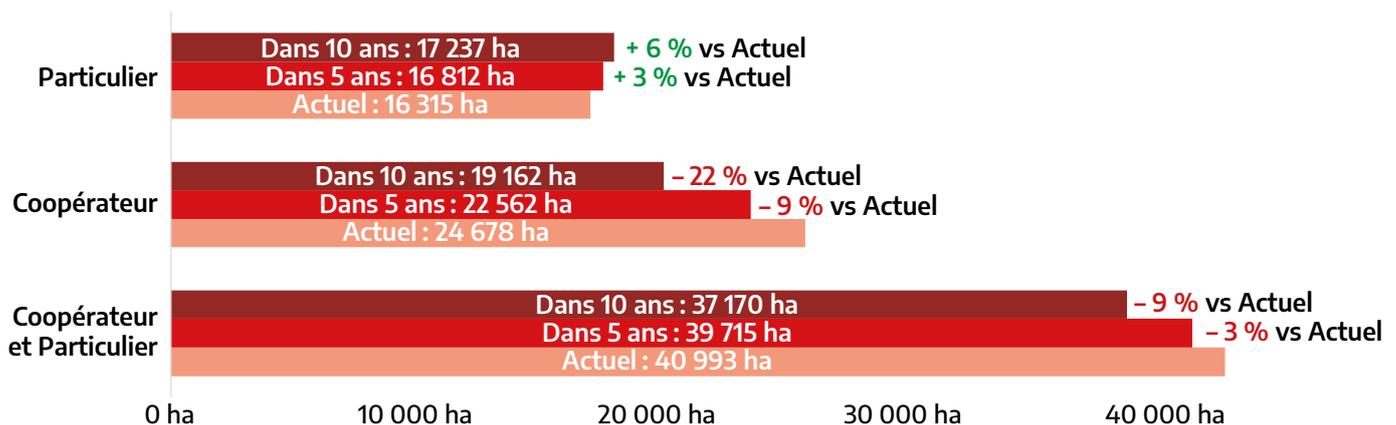
L'une des premières inquiétudes vis-à-vis d'une population vieillissante, ce sont les potentielles diminutions de surfaces de production dans le vignoble liées à la non-succesion dans les exploitations lors des départs à la retraite. En effet, d'après l'enquête, on estime que sur 44 % des

exploitants souhaitant arrêter leur activité, 84 % partiront à la retraite dans les années à venir. Parmi ces exploitants, une majorité d'entre eux a pour projet de céder l'exploitation à un membre de leur famille. Même si ce point concernant les successions dans le cadre familial peut être rassurant, des questions concernant la volonté des producteurs d'augmenter/diminuer ou maintenir leurs surfaces en AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages ont été posées dans cette enquête.

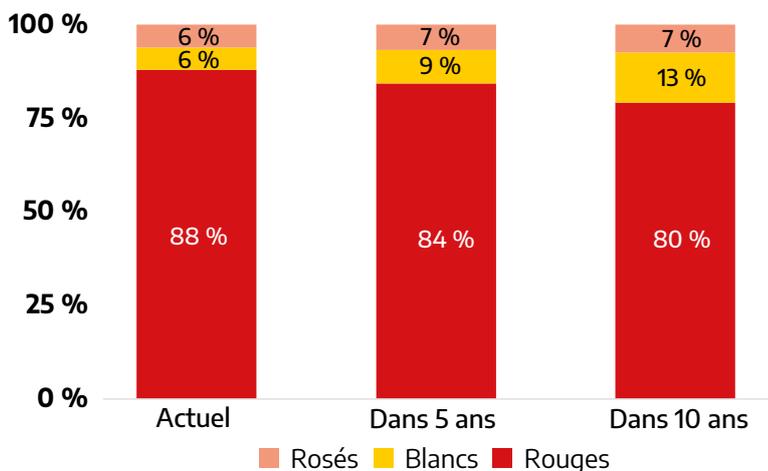
Ainsi, malgré le fait que 66 % des producteurs semblent vouloir garder les mêmes surfaces de production, 21 % d'entre eux,

plutôt coopérateurs souhaitent diminuer en moyenne de 6 ha leur surface en AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages contre 15 % souhaitant augmenter leur surface de 5 ha en moyenne. Ainsi, par extension sur l'ensemble des 3 710 producteurs ayant des parcelles en AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, on estime que les pertes en surfaces seraient de l'ordre de - 3 % dans 5 ans puis - 9 % dans 10 ans par rapport à la superficie actuelle. Parmi les diverses raisons expliquant cette volonté de diminuer les surfaces en vignes, ressorte on trouve en majorité : ►

## ÉVOLUTION DES SURFACES DESTINÉES À LA PRODUCTION D'AOC CÔTES DU RHÔNE ET/OU CÔTES DU RHÔNE VILLAGES



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PAR COULEUR DES AOC CÔTES DU RHÔNE/CÔTES DU RHÔNE VILLAGE



- Les contraintes liées au changement climatique ;
- La faible valeur ajoutée des vins AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages ;
- La faible demande commerciale pour ces appellations.

Sur l'ensemble des répondants souhaitant diminuer leur surface, 22 % envisagent un arrachage définitif des vignes.

Une augmentation de la production de blancs

Le second aspect sur les potentielles évolutions dans le vignoble pour les dix prochaines années concerne la production par couleur.

Parmi les projets s'inscrivant dans le plan « ambition collective pour les vignobles de la Vallée du Rhône » porté par Inter-Rhône, figure un plan sur la diversification en blanc et en rosé.

De ce fait, une question portant sur les projets d'évolution de la production par couleur dans 5 et 10 ans a été posée à l'ensemble des répondants. Les réponses ont mis en évidence la volonté des producteurs de diminuer leurs productions de vins rouges afin d'augmenter leur production de vins blancs en majorité plus faiblement la production de vins rosés.

Pour approfondir ce constat, une estimation a été faite sur les potentielles parts des récoltes par couleur dans 5 et 10 ans. On estime ainsi que dans 10 ans la part des vins rouges de ces AOC va diminuer de - 8 % au profit majoritairement des parts de vins blancs + 7 % et des rosés qui augmenteront très légèrement de + 1 %.

La transmission familiale préconisée

Sur cet aspect, l'objectif de l'enquête était d'explorer plusieurs facettes de l'activité agricole.

Dans un premier temps, il fallait identifier la part que représente les vigneron

souhaitant transmettre ou vendre leur exploitation à la suite d'un arrêt de l'activité. Ensuite, savoir quels sont les freins que peuvent rencontrer les vignerons souhaitant transmettre leur entreprise.

Avant de rentrer dans le détail sur ce sujet, il faut préciser que ces questions sur la transmission n'ont été posées qu'aux producteurs installés depuis plus de 10 ans, ce qui représente 72 % des exploitants. Parmi ces futurs cédant :

- 49 % envisagent d'arrêter leur activité dans les années à venir ;
- 30 % souhaitent transmettre leur exploitation à un membre de leur famille ;
- 10 % à une personne extérieure à la famille et 9 % souhaitent vendre l'exploitation.

La principale raison de cet arrêt de l'activité (88 %) est comme on peut s'en douter due à un âge avancé et une volonté de partir à la retraite.

Néanmoins, on notera tout de même que 64 % des producteurs souhaitant arrêter affirment avoir déjà trouvé une personne pour reprendre leur exploitation. Dans 80 % des cas, les transmissions se font dans le cadre familial. De plus, dans 82 %

Philippine et Mireille Besnardeau, Domaine Les Grands Bois à Sainte-Cécile-les-Vignes.





des cas de transmission, les producteurs sont prêts à accompagner le repreneur pour faciliter son installation.

### Identifier les freins à l'installation

Dans un second temps, cette étude a également permis au travers de questions uniquement destinées aux jeunes installés, c'est-à-dire installés depuis 10 ans ou moins, d'identifier les freins à l'installation. Avant d'aller dans le détail concernant les jeunes installés, il faut préciser qu'à l'heure actuelle, ils représentent 25 % des exploitants (coopérateurs + caves particulières) ayant des parcelles en AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages. En moyenne, les jeunes installés ont 42 ans et exploitent depuis 5 ans 16,12 ha.

D'après la Chambre d'agriculture du Vaucluse, chaque année 181 installations (tout type d'agriculture) sont recensées en moyenne, avec une part de nouveau viculteur en croissance, ce qui est encourageant pour les années à venir. Néanmoins, au vu de la situation économique, climatique et politique, les jeunes installés déclarent rencontrer de nombreuses difficultés dans les premières années après leur installation. Pour la majorité d'entre eux, ces difficultés proviennent essentiellement de la surcharge administrative et du manque de main-d'œuvre. Conscients de ce que peuvent représenter ces difficultés, il est normal qu'au sein de ces jeunes vignerons, certains d'entre eux (23 % pour être exact), avouent avoir déjà envisagé d'arrêter leur

activité avant la retraite. En effet, pour beaucoup, la pression climatique et les cours du vin trop bas engendrent d'importants frais au sein de l'entreprise, ce qui ne leur permet pas de dégager de bénéfice suffisant pour faire des investissements sur l'exploitation, des freins pouvant décourager les néo-vignerons.

On observe également que parmi les exploitants qui ont été interrogés, 36 % produisent sur leur exploitation, d'autres produits agricoles. Face à une déconsommation non négligeable observée depuis maintenant plusieurs années, il est important de mener une réflexion autour de la diversification et des projets de polyculture.

*43 % des néo-vignerons avouent avoir rencontré des difficultés durant leur installation.*

### Plus de la moitié des exploitations labellisées

Dans un contexte où les labels/certifications prennent de plus en plus de place sur le marché du vin, il est normal de se demander comment les choses évoluent dans le vignoble. Du point de vue de l'engagement environnemental, la labéllisation/certification dans le vignoble est de plus en plus indispensable pour valoriser les produits sur le marché du vin.

D'après l'enquête, la part des exploitations en AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages labéllisées/certifiées représente 59 % (dont 5 % en conversion), la majorité étant labéllisées AB Bio (42 %) ou certifiées HVE3 (64 %).

Concernant les exploitants n'ayant aucun label/certification lié au développement durable (41 %), pour la majorité d'entre eux (63 %), ils n'ont pas pour projet de se convertir dans les dix prochaines années. La principale raison de ce refus de certification/labéllisation est l'âge avancé de ces exploitants. Ils ne voient pas l'intérêt de rentrer dans ces démarches alors qu'ils souhaitent céder leurs exploitations (38 %) dans les années à venir (pour rappel, il faut 3 ans de conversion avant l'obtention du label Bio).

20 % des personnes interrogées affirment avoir un projet de certification/labéllisation. Pour la majorité, c'est une démarche qu'ils souhaitent entreprendre dans les 3 ans à venir et pour 60 % d'entre eux, ils choisiraient plutôt d'être certifiés HVE3 contre 28 % en AB Bio. 🍷

Benjamin Échard  
bechard@inter-rhone.com



### REMERCIEMENTS

Le service économique d'Inter-Rhône en charge de cette étude tient à remercier tout particulièrement l'ensemble des producteurs qui ont accordés un peu de leur temps très précieux afin de répondre à cette enquête. Les informations obtenues au travers de celle-ci restent bien évidemment anonymes et constitueront une base de données très riche sur laquelle il sera possible de s'appuyer en vue de connaître les besoins ou les freins que rencontrent les vignerons sur ces différents sujets.